

Présents : Thérèse LANAUD, Franck PACCARD, Jean-Luc BARDET, Patrick DEHONDT, Vincent PASQUIER, Jean SIMON, Georges STRAPPAZZON, François THABUIS, Denis ZUCCONE.

Absent : Philippe CHOLLET.

Secrétaire de séance : Jean-Luc BARDET.

Ordre du jour : convocation le 06 avril 2017

- 1) Approbation du compte rendu du 10 mars 2017,
- 2) Suivi l'urbanisme,
- 3) Planning des permanences élections,
- 4) Versement des indemnités d'élus,
- 5) Demande de subvention FSIL,

- 6) Suivi et décision projet les Vouatais.
- 7) Déclassement d'un chemin rural à la Savattaz,
- 8) Suivi projet école,
- 9) Informations et questions diverses.

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
0	Rajout de 2 points à l'ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> • Délibération pour modifier la convention avec la trésorerie pour les poursuites sur produits locaux (modification du seuil) • Demande de subvention exceptionnelle de la MFR 	
1	Compte rendu du conseil municipal du 10 mars 2017	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Approuvé ☞ La Farandole va faire une demande de subvention auprès de la CCVT pour les enfants autres que Val Sulens et touristes. 	
0	Convention avec la trésorerie pour modifier le seuil pour les poursuites sur produits locaux	☞ Approuvé à l'unanimité	
2	Suivi d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> ☞ PC 2017/01 Bataille/Bibollet attention à l'enrochement qui descend trop bas ☞ PC 2017/02 Thiaffey-Rencorel Eric : avis favorable ☞ Charron : refus de lui faire son attestation ☞ Daquin : demande de régularisation des travaux 	
4	Versement des indemnités du Maire et des adjoints	☞ approuvé à l'unanimité	
5	Demande de subvention au FSIL	☞ Approuvé à l'unanimité	
6	Suivi et décision projet les Vouatais	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Pour l'acquisition : Approuvé <ul style="list-style-type: none"> ○ 7 pour, 1 contre, 1 abstention ○ 	

0	Demande d'une subvention exceptionnelle de 200€ de la MFR l'Arclozan	✎ Approuvé ○ 6 pour, 2 contre et 1 abstention	
---	--	--	--

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>	<u>Fait le :</u>
0	<i>Rajout d'un point à l'ordre du jour</i>	Delphine	Voir pour rembourser la ligne de trésorerie		Le plus rapidement possible	
2	<i>Suivi d'urbanisme : Dossier Charron</i>	Céline	Faire une réponse négative	Par écrit	Le plus rapidement possible	
2	<i>Suivi d'urbanisme : Dossier Daguin</i>	Elus + secrétaire	Faire un courrier si pas de retour de la DP	Par écrit	Le plus rapidement possible	
7	<i>Déclassement du CR de la Savattaz</i>	Elus	Voir avec M. Depommier si il ne souhaite pas faire un échange avec la parcelle 647 dont l'abri gêne	Par écrit ou téléphone	Le plus rapidement possible	
8	<i>Projet École</i>	Secrétaires	Voir pour lancer les différentes études et consultations	Par écrit ou téléphone	Le plus rapidement possible	
9	<i>Informations et questions diverses : dde de visite de M. Pellevat</i>	Secrétaires	Lui donner les prochaines dates de CM		Le plus rapidement possible	25/04/17
9	<i>Informations et questions diverses : réunion tourisme et fêtes</i>	J-Luc Bardet + Emily	Voir pour programmer une réunion		Le plus rapidement possible	04/05/17
9	<i>Informations et questions diverses : nettoyage et taille des arbustes au jardin public</i>	Secrétaires	Trouver une entreprise qui ferait le travail		Le plus rapidement possible	

6 . Les Vouatais

- Suite au conseil du 10 mars, et à l'attente des élus pour avoir des précisions sur le retour d'investissement possible dans ce projet, François THABUIS nous rappelle la 1^{ère} présentation avec les différents chiffres suite à l'intervention de l'économiste et de l'architecte ainsi que les différentes subventions possibles. Suite à une réunion PPT et une autre au Conseil Départemental, nous avons la validation des différentes subventions. Après avoir retravaillé avec Delphine, il a affiné son étude financière et nous la présente. Un tour de table est ensuite réalisé et chacun s'exprime et se prononce sur le projet. Des élus sont malgré tout inquiets car avec le projet de réhabilitation de l'école, il ne faut pas avoir un très gros « pépin » car financièrement cela risque d'être compliqué. Après ce tour de table et avec une majorité de personnes pour ce projet, François THABUIS s'engage à s'investir et suivre ce projet.

7 . Déclassement du chemin rural La Savattaz

Le Conseil Municipal est d'accord pour céder une partie du chemin rural mais sous conditions. La première étant de voir si il ne veut pas nous céder en échange l'abri qui est sur la parcelle 647 qui gêne la visibilité et réduit la voie communale. Ensuite, la commune souhaite se garder une servitude de passage pour les éventuels réseaux.

8 . Projet école

Suite à la visite de l'architecte, il va falloir faire une étude géotechnique (Sage, ...), étude topographique afin de connaître les limites de terrain de la mairie revoir si ce n'était pas prévu dans le 1^{er} document. Il faut faire des consultations pour le choix du bureau de contrôle technique (Alpes contrôles, Apave, Qualiconsult) et d'un SPS (Alpes contrôles, Benoit Berard, Qualiconsult). Voir si ce ne serait pas avantageux d'avoir les même à Serraval et au Bouchet-Mont-Charvin.

9 . Informations et questions diverses

- Concours sur la presse municipal : non
- Passage d'une course de voiture le 8 et 9 juin
- Décharge sauvage La Savatte : un courrier de demande de remise en état au propriétaire a été fait pour que cela soit nettoyé. Attention il y a d'autre décharge sauvage sur la commune et il n'y a pas eu de courrier.
- Remembrement des parcelles de M. Chene Michel et la Safer. Il y aurait plusieurs acheteurs du bâtiment (3).
- ONF : réunion pour créer une piste forestière entre le réservoir de la Frasse et les Mouilles, dans le cadre du schéma de desserte. Coût de 60.000€ le km.
- Commune 1870ha dont 190ha de forêt. Le droit de chasse 170€/an. Il est possible de demander jusqu'à 18€ à l'hectare.
- Sentiers : suite à une réunion avec la ccvt, il y aura une remise en état des 2 passerelles.
- Confirmation du vide grenier le 15 août.
- La ville de Rosset : la route de desserte du village a été réalisé par l'ONF dans le but de créer l'exploitation bois et l'évacuation. Des demandes écrites existent auprès des propriétaires des parcelles traversées. Il reste le problème de l'imposition des terrains traversés.
- Office du tourisme : bureau est composé des membres du conseil communautaire. Thérèse Lanaud assure la fonction pour les clefs/Serraval/le Bouchet

Prochain CM : 09 juin 2017 à 20h30